

INSCRIPTION D'UN ENFANT DE SALLANCHES DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE D'UNE AUTRE COMMUNE

| ANNÉE SCOLAIRE | / |
|----------------|---|
| ANNEE SCOLAIRE | / |

En application des dispositions de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983, modifiée par la loi n°29 du 09 juillet 1986 et la loi n°972 du 19 août 1986, relatives à la répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques

Joindre :

- Un courrier décrivant le motif de la demande
- Justificatif de domicile



2 - DÉCISION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

| Je soussigné, Maire de la commune de SALLANCHES : |
|---|
| ☐ AUTORISE cette inscription ☐ REFUSE cette inscription |
| En cas de refus, préciser le motif : |
| En cas d'autorisation : |
| ☐ La gratuité est accordée. ☐ Une convention de participation financière est demandée. |
| À Sallanches, le, |
| Cachet, signature : |
| |
| 3 - DÉCISION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SCOLARISATION |
| Je soussigné, Maire de la commune de |
| ☐ AUTORISE cette inscription ☐ REFUSE cette inscription |
| En cas de refus, préciser le motif : |
| À, le, |
| Cachet, signature : |